

# CONDITIONS GENERALES de VENTE – KSAR IGHNDA

## Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») ont pour objet de définir les droits et obligations de l'établissement hôtelier (ci-après « l'Hôtel ») et de toute personne physique ou morale procédant à une réservation (ci-après « le Client »), portant sur la fourniture de prestations d'hébergement et de services annexes.

## Article 2 – Champ d'application

Les CGV s'appliquent à toute réservation effectuée directement auprès de l'Hôtel ou par l'intermédiaire de plateformes de réservation, agences de voyages ou tout autre intermédiaire.

Toute réservation implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV, sans réserve.

## Article 3 – Capacité juridique

Le Client déclare disposer de la capacité juridique nécessaire pour contracter et s'engage à utiliser le site ou les services de réservation conformément aux présentes CGV.

## Article 4 – Réservation

La réservation devient ferme et définitive après confirmation écrite de l'Hôtel.

L'Hôtel se réserve le droit d'exiger, selon les conditions tarifaires appliquées, un acompte, une préautorisation bancaire ou le règlement intégral du séjour.

## Article 5 – Tarifs

Les prix sont indiqués en dirhams marocains (MAD) et s'entendent toutes taxes comprises (TTC), hors taxe de séjour et taxes locales applicables, lesquelles restent à la charge du Client.

L'Hôtel se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, sans que ces modifications ne s'appliquent aux réservations déjà confirmées.

## Article 6 – Modalités de paiement

Le règlement des prestations s'effectue selon les modalités précisées lors de la réservation.

L'Hôtel accepte les moyens de paiement indiqués sur ses supports commerciaux.

En cas de non-paiement, l'Hôtel se réserve le droit d'annuler la réservation ou d'interrompre le séjour.

## Article 7 – Conditions d'annulation et de modification

Les conditions d'annulation et de modification varient selon le tarif choisi.

Toute annulation tardive, modification hors délai ou non-présentation du Client pourra entraîner la facturation totale ou partielle du séjour, conformément aux conditions applicables lors de la réservation.

Toutes les factures doivent être payées en Dirhams ou en €uros par virement ou chèque bancaire.

- Pour toute réservation confirmée à plus de 30 jours avant la date d'arrivée un acompte de 40% sera demandé afin de bloquer la ou les chambre(s). Sans cela elle(s) sera ou seront annulé(es) automatiquement. Le solde devra être réglé 15 jours avant la date d'arrivée.
- Pour toute réservation confirmée à moins de 30 jours avant la date d'arrivée la totalité de la prestation sera demandée.

## Article 8 – Arrivée et départ

Sauf stipulation contraire :

- L'heure d'arrivée est fixée à partir de 14h00
- L'heure de départ est fixée au plus tard à 12h00

Tout dépassement de l'heure de départ pourra entraîner la facturation d'une nuit supplémentaire.

## Article 9 – Séjour et règlement intérieur

Le Client s'engage à respecter le règlement intérieur de l'Hôtel ainsi que les règles de bonne conduite.

Tout comportement contraire aux bonnes mœurs, à l'ordre public ou portant atteinte à la tranquillité des autres clients pourra entraîner l'exclusion immédiate du Client, sans remboursement.

## Article 10 – Responsabilité

La responsabilité de l'Hôtel est limitée conformément à la législation marocaine en vigueur.

L'Hôtel ne saurait être tenu responsable en cas de perte, vol ou détérioration des effets personnels du Client non déposés dans les coffres prévus à cet effet.

## Article 11 – Force majeure

L'Hôtel ne pourra être tenu responsable de l'inexécution de ses obligations en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté (catastrophes naturelles, décisions administratives, grèves, etc.).

## Article 12 – Réclamations

Toute réclamation relative au séjour doit être formulée par écrit auprès de la direction de l'Hôtel dans un délai raisonnable afin de permettre un traitement approprié.

## Article 13 – Données personnelles

Les données personnelles collectées sont traitées conformément à la réglementation marocaine relative à la protection des données à caractère personnel et sont utilisées exclusivement pour la gestion des réservations et de la relation client.

# CONDITIONS GÉNÉRALES de VENTE – KSAR IGHNDA

## Article 14 – Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont régies par le droit marocain.

Tout litige relatif à leur interprétation ou à leur exécution relève de la compétence exclusive des tribunaux marocains.

## CLAUSES SPÉCIFIQUES

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ÉTABLISSEMENT HÔTELIER – MAROC

### Article 15 – Réservations de groupes

Toute réservation de groupes (généralement à partir de 5 chambres ou plus) fait l'objet de conditions particulières précisées dans un contrat spécifique.

Les conditions d'annulation, de modification, d'acompte et de paiement diffèrent des réservations individuelles et prévalent sur les présentes CGV.

### Article 16 – Long séjour

Pour tout séjour d'une durée supérieure à celle définie par l'Hôtel (ex. 7 ou 10 nuits), des conditions particulières peuvent s'appliquer, notamment en matière de paiement, d'annulation et de facturation intermédiaire.

### Article 17 – Packages et offres promotionnelles

Les offres spéciales, forfaits ou packages (hébergement + services) sont soumis à des conditions spécifiques mentionnées lors de la réservation.

Ces offres sont généralement non modifiables, non annulables et non remboursables, sauf stipulation contraire.

### Article 18 – Enfants et personnes supplémentaires

Les conditions d'accueil des enfants, lits supplémentaires et personnes additionnelles sont précisées lors de la réservation.

L'Hôtel se réserve le droit de facturer tout occupant non déclaré au moment de la réservation.

### Article 19 – Animaux

L'admission des animaux de compagnie est soumise à l'accord préalable de l'Hôtel.

En cas d'autorisation, des frais supplémentaires peuvent être appliqués.

Le Client demeure responsable de tout dommage causé par l'animal.

### Article 20 – Dommages et dégradations

Le Client est responsable de tout dommage, dégradation ou perte causés volontairement ou involontairement dans les locaux de l'Hôtel.

L'Hôtel se réserve le droit de facturer au Client les frais de remise en état ou de remplacement.

### Article 21 – Objets oubliés

Les objets oubliés dans l'établissement sont conservés conformément aux dispositions légales en vigueur.

L'Hôtel ne saurait être tenu responsable de la perte ou de la détérioration des objets oubliés.

### Article 22 – Sécurité et vidéosurveillance

Pour des raisons de sécurité des personnes et des biens, l'Hôtel peut être équipé d'un système de vidéosurveillance dans les parties communes, conformément à la réglementation marocaine en vigueur.

### Article 23 – Accès aux installations

L'accès à certaines installations (spa, piscine, salle de sport, restaurant, etc.) peut être soumis à des horaires, règles spécifiques ou conditions sanitaires.

L'Hôtel se réserve le droit d'en restreindre temporairement l'accès pour maintenance ou raisons techniques sans indemnité.

### Article 24 – Événements et privatisation

Toute réservation liée à l'organisation d'événements (mariages, séminaires, réunions, fêtes privées) fait l'objet d'un contrat distinct précisant les conditions financières, techniques et d'annulation.

### Article 25 – Responsabilité du Client

Le Client s'engage à utiliser les lieux et équipements mis à disposition de manière conforme à leur destination.

Toute utilisation abusive engage la responsabilité exclusive du Client.

### Article 26 – Droit de rétractation

Conformément à la réglementation applicable, les prestations d'hébergement fournies à une date déterminée ne bénéficient pas du droit de rétractation.

### Article 27 – Non-renonciation

Le fait pour l'Hôtel de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des dispositions des présentes CGV ne saurait être interprété comme une renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

### Article 28 – Langue du contrat

Les présentes CGV sont rédigées en langue française.

En cas de traduction, seule la version française fait foi, sauf disposition contraire expresse.

